

PANNEAU MÉLAMINÉ – RESOPAL® MFB

Dans une démarche de transparence, le Passeport Environnement a été conçu pour répondre de manière synthétique aux préoccupations environnementales de vos projets. Chaque produit possède un **Passeport environnement unique, comme une carte d'identité, de sa fabrication à sa fin de vie**, qui évalue l'impact du cycle de vie de ce produit. Les données présentées sont basées sur une analyse du cycle de vie et des tests réalisés par un organisme indépendant.

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Composition saine



Substances chimiques¹ **inférieures aux seuils réglementaires** et conformes aux listes de substances bannies par **REACH, BPR et Cradle-to-Cradle**

RESSOURCES NATURELLES

Matières premières



Ce produit est composé à :

>95%
De matières renouvelables

CIRCULARITÉ

Durée de vie



50 ans

Durée théorique de référence selon l'analyse de cycle de vie

Qualité de l'air intérieur

Émissions



COV

Réglementation VOC française : **A+** (habillage mural)
Exigences² ABG/AgBB : Validé

Panneau de particules standard **E1**
équivalent à la dénomination commerciale E0,5
Mur + plafond + revêtement de sol

²Comité d'évaluation sanitaire des produits de construction

Gestion durable



Tous nos produits peuvent être certifiés³
PEFC (PEFC/04-31-1353) ou **FSC®** (FSC® C104603). **Respect du Règlement sur le Bois de l'Union européenne (RBUE)** pour un approvisionnement en bois raisonné

³Sur demande selon certification de nos approvisionnements, dans la limite des stocks disponibles

Valorisation énergétique



17 MJ/kg

par combustion des panneaux dans des incinérateurs agréés

Hygiène



Surface inerte, antibactérienne selon ISO 22196, JISZ 2801 et **agréée pour le contact alimentaire** selon EN1186

Empreinte carbone



Total cycle de vie⁴

-2,70 kg
éq. CO₂/m²

Phase de production

-26,80 kg
éq. CO₂/m²

⁴incl. fin de vie et impacts environnementaux réduits

Réemploi et déchets



Réemploi par le biais d'initiatives locales



Recyclage possible par le biais de la filière bois et mobilier

Catalogue européen des déchets (CED)
code 200301

Certifications bâtiments : nos produits sont éligibles à la plupart des certifications environnementales bâtiments. Retrouvez sur notre site les Fiches Environnement Bâtiment ainsi que les documents associés aux certifications DGNB, LEED et BREEAM pour chaque produit. Suivant le système de certification, elles donnent un aperçu du nombre de points à atteindre ou des niveaux de qualité pour chaque produit.

REACH : Dispositif européen d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des produits chimiques

BPR : Réglementation pour les produits biocides

Cradle-to-Cradle : Démarche favorisant le développement de produits à impact positif.

¹Sans métaux lourds, produits halogénés (chloré, fluoré, bromé), nickel, urée formol ajouté, encre à base de solvant, PAK/PAH (hydrocarbure aromatique polycyclique dû au produit de préservation du bois)

PANNEAU MÉLAMINÉ – RESOPAL® TRACELESS FACED BOARD

Dans une démarche de transparence, le Passeport Environnement a été conçu pour répondre de manière synthétique aux préoccupations environnementales de vos projets. Chaque produit possède un **Passeport environnement unique, comme une carte d'identité, de sa fabrication à sa fin de vie**, qui évalue l'impact du cycle de vie de ce produit. Les données présentées sont basées sur une analyse du cycle de vie et des tests réalisés par un organisme indépendant.

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Composition saine



Substances chimiques¹ **inférieures aux seuils réglementaires** et conformes aux listes de substances bannies par **REACH, BPR et Cradle-to-Cradle**

RESSOURCES NATURELLES

Matières premières



Ce produit est composé à :

>95%
De matières renouvelables

CIRCULARITÉ

Durée de vie



50 ans

Durée théorique de référence selon l'analyse de cycle de vie

Qualité de l'air intérieur

Émissions



COV

Réglementation VOC française : **A** (habillage mural)
Exigences² ABG/AgBB : Validé

Panneau de particules surfacé MDF - **E1**
équivalent à la dénomination commerciale E0,5
Mur + plafond + revêtement de sol

²Comité d'évaluation sanitaire des produits de construction

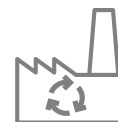
Gestion durable



Tous nos produits peuvent être certifiés³
PEFC (PEFC/04-31-1353) ou **FSC®** (FSC®
C104603). **Respect du Règlement sur le Bois de l'Union européenne (RBUE)** pour un approvisionnement en bois raisonné

³Sur demande selon certification de nos approvisionnements, dans la limite des stocks disponibles

Valorisation énergétique



17 MJ/kg

par combustion des panneaux dans des incinérateurs agréés

Hygiène



Surface inerte, antibactérienne
selon iso ISO 22196, JISZ 2801

Empreinte carbone



Total cycle de vie⁴

-2,70 kg
éq. CO₂/m²

Phase de production

-26,80 kg
éq. CO₂/m²

⁴incl. fin de vie et impacts environnementaux réduits

Réemploi et déchets



Réemploi par le biais d'initiatives locales



Recyclage possible par le biais de la filière bois et mobilier

Catalogue européen des déchets (CED)
code 200301

Certifications bâtiments : nos produits sont éligibles à la plupart des certifications environnementales bâtiments. Retrouvez sur notre site les Fiches Environnement Bâtiment ainsi que les documents associés aux certifications DGNB, LEED et BREEAM pour chaque produit. Suivant le système de certification, elles donnent un aperçu du nombre de points à atteindre ou des niveaux de qualité pour chaque produit.

REACH : Dispositif européen d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des produits chimiques

BPR : Réglementation pour les produits biocides

Cradle-to-Cradle : Démarche favorisant le développement de produits à impact positif.

¹Sans métaux lourds, produits halogénés (chloré, fluoré, bromé), nickel, urée formol ajouté, encre à base de solvant, PAK/PAH (hydrocarbure aromatique polycyclique dû au produit de préservation du bois)